

Appel public à candidatures pour la désignation des quatre (4) représentants et quatre (4) suppléants des usagers du conseil de CY SUP, l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université

Le 10 juillet 2020, le conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université a voté les statuts du conseil de CY SUP.

Conformément à l'article 6 des statuts de CY SUP, cet appel public à candidatures est organisé afin de procéder à la désignation des quatre (4) représentants et quatre (4) suppléants usagers du conseil de CY SUP.

Cet appel à candidature vise à pourvoir les 8 sièges du conseil de CY SUP au titre des représentants des usagers

Les candidats ont jusqu'au 29 septembre 2023 pour déposer leur candidature.

Nous recherchons :

- **4 représentants des usagers élus au sein du conseil de composante pour chacune des composantes regroupées au sein des 4 graduate schools CY Tech, CY Arts et Humanités, CY Droit et Sciences politique et CY Education ;**
- **4 suppléants des usagers élus au sein du conseil de composante pour chacune des composantes regroupées au sein des 4 graduate schools CY Tech, CY Arts et Humanités, CY Droit et Sciences politique et CY Education**

Ces nominations chercheront autant que de possible à faire du conseil de CY SUP une instance représentative de la diversité de la communauté de CY Cergy Paris Université.

Leur mandat est de 2 ans et demi maximum et prendra fin en cas de départ de l'établissement ou de passage dans une formation de second cycle.

Les déclarations de candidature peuvent, au choix :

- Etre déposées en main propre à la direction de CY Sup
CY Cergy Paris Université
Direction de CY Sup
Service des affaires institutionnelles
33 Boulevard du Port – 95011 Cergy-Pontoise Cedex
8^{ème} étage de la Tour des étudiants
- Etre adressées sous format numérique à l'adresse suivante : administration-cysup@cyu.fr

Pour être recevables, les candidats devront présenter leur candidature au moyen des pièces suivantes :

- ✓ Formulaire de candidature
- ✓ *Curriculum vitae*
- ✓ Copie d'une pièce d'identité

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être adressées au plus tard **le 29 septembre 2023**